

Héliothis : quels risques pour les cultures cette année ?

Depuis quelques années, la pression héliothis (ou noctuelle de la tomate) s'intensifie. Ce papillon ravageur étant polyphage (alimentation variée), il s'attaque ainsi à de nombreuses cultures. L'an dernier, ce sont les pois-chiches, sojas, sorghos, et dans une moindre mesure les maïs, qui ont été pénalisés par l'héliothis.

Dans le soja, l'héliothis est avant tout une chenille défoliatrice qui dévore le limbe des feuilles (cf photo prise fin juin), mais dont les dégâts sont limités. Cependant en cas de très forte attaque, les larves peuvent aussi s'attaquer aux gousses et se nourrir des graines en formation, impactant ainsi le rendement.

Les sojas tarnais sont globalement entre les stades 1ères gousses/graines pour les plus précoces, et début floraison pour les plus tardifs. Nous entrons donc dans la période de risque vis-à-vis des graines en formation.



Source Arvalis

Pour le sorgho, les larves consomment les organes de reproduction et les graines en début de remplissage. La période de risque se situe entre les stades floraison et grain pâteux.

Les sorghos sont actuellement entre gonflement et début floraison, début de la période de risque également.

En maïs, l'incidence sur le rendement n'est pas très forte, même si les pontes ont lieu dans les soies fraîches et servent d'alimentation pour les larves (cf photo). C'est surtout la qualité sanitaire qui est en jeu car les dégâts causés par les larves sur les épis sont la porte d'entrée pour des spores de fusarium et donc le développement de mycotoxines. La floraison femelle est la période la plus à risque.

Les maïs les plus précoces ont terminé leur floraison, tandis que les derniers vont l'entamer. A savoir que les larves ne seront plus accessibles une fois rentrées dans l'épi.



Enfin le pois-chiche est une culture très impactée par l'héliothis dont les larves s'alimentent des grains en formation (cf photo du 01/07). La phase de risque s'étend de la formation des gousses au remplissage des graines.

Les pois-chiches sont proches de la maturité pour les plus précoces, mais les semis tardifs sont encore en phase de remplissage. Les parcelles sortent donc peu à peu de la phase de risque (la dessiccation rend la culture moins appétente pour les larves).

Un réseau de piégeage pour suivre les vols

La lutte repose sur le suivi des papillons et la détection des pics de vol, qui annoncent de prochaines pontes. Le suivi du ravageur passe par le piégeage des papillons mâles via des pièges à phéromone de type Funnel. Le piégeage n'est qu'un indicateur du vol : il permet de détecter le début de vol, la cinétique et les pics. Ce n'est pas un outil de lutte contre le ravageur.

Pour suivre au mieux l'héliothis, des pièges ont été déployés par la Chambre d'Agriculture du Tarn :

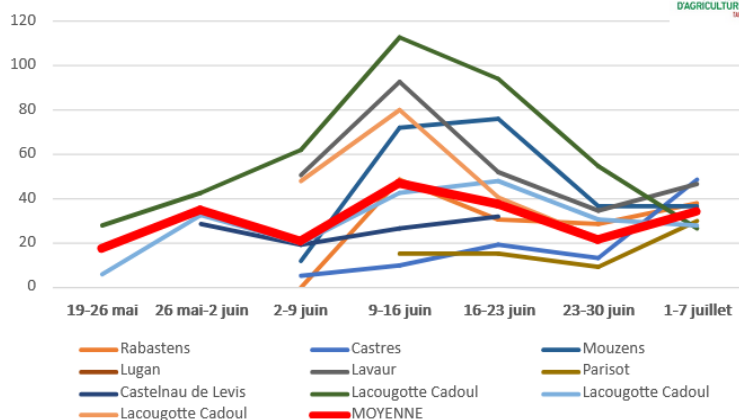


Captures héliothis
1-8 juillet 2025

Soja	Veilhès	51
	Péchaudier	48
	Mouzens	41
	Belleserre	12*
	Gaillac	34
Sorgho	La Sauzière St Jean	6
	Garrigues	63
	Sorèze	15*
Maïs	Lempaut	9*
	Péchaudier	18
	Rabastens	
	St Jean de Rives	5

* du 3 au 7 juillet seulement

Evolution de la pression héliothis dans le pois chiche TARN 2025



Le cycle du pois-chiche touche à sa fin et les piégeages réalisés sur cette 1ère culture attractive pour l'héliothis indiquent une pression marquée cette année. Le pic de vol semble s'être déroulé entre le 9 et 16 juin pour les semis les plus précoces et 16-23 juin pour les semis les plus tardifs.

Les piégeages continuent maintenant sur cultures d'été et le soja (ou sorgho précoce) prend le relais du pois-chiche moins appétant à ce stade. Le nombre d'individus piégés est déjà significatif mais les valeurs des jours à venir permettront de confirmer s'il s'agit d'un pic de vol ou non. Vigilance donc selon les stades des cultures (périodes de sensibilité).

Pour suivre les piégeages régionaux, vous pouvez vous abonner au BSV en [cliquant ici](#).

Quels moyens de lutte ?

La lutte est délicate car la protection ne sera efficace que sur les larves jeunes présentes sur le haut du feuillage. Une fois qu'elles ont atteint les épis/gousses, la cible est beaucoup plus difficile à atteindre. C'est pourquoi il est important de piloter une éventuelle intervention par l'observation :

- Du stade de la culture (période de risque ou non, cf page 1 en rouge)
- De la présence de larves/défoliation et/ou des pics de vols de papillons

Si un traitement se justifie, le Chlorantraniliprole (Coragen/Altacore) est la molécule phare car permet les meilleurs résultats. La lambda-cyhalothrine n'est pas recommandée car très en retrait en termes d'efficacité (résistance).

DIPEL DF, produit de biocontrôle à base de *Bacillus thuringiensis kurstaki*, est une alternative efficace et utilisable en AB. Il est conseillé d'intervenir en début de soirée et avec de gros volumes de bouillie (200-300L/ha mini) pour bien mouiller le feuillage. Attention, ce produit se dégrade avec les UV et est lessivable donc sa persistance d'action est d'environ 10j (sans pluie). Le coût est d'environ 35€/ha.

NOM COMMERCIAL	MATIERE ACTIVE	DOSE HOMOLOGUEE	Cultures autorisées	NB APPLI /AN	ZNT aqua	DSR	DVP	CMR	DRE	DAR	Mention Abeille
CORAGEN	Chlorantraniliprole 200 g/L	125 mL/ha	Maïs Sorgho	1	5m	5m	5m	-	6h	BBCH55	Floraison
ALTACORE	Chlorantraniliprole 350 g/kg	0,07kg/ha	Soja (dérogation 05/07/25 au 02/11/25)	1	20m	5m	5m	-	6h	21j	Floraison
DIPEL DF	Bacillus Thuringiensis kurstaki 540g/kg	1 kg/ha	Pois chiche Soja Maïs Sorgho	8	5m	0 m	-	-	6h	3j	Floraison + Exsudat

Ces 3 produits bénéficient de la mention abeille. Application possible durant la floraison dans les 2h qui précèdent et les 3h suivant le coucher du soleil.

Quid des autres papillons ravageurs ?



Des pièges ont également été installés en parcelles pour suivre d'autres ravageurs des cultures d'été :

- Pyrale du haricot dans les sojas : à ce jour, aucun papillon piégé.
- Sésamie et pyrale du maïs dans les sorghos et maïs : peu voire pas de capture en cours, le prochain vol (G2) devrait avoir lieu fin juillet/début août).

Vous pourrez suivre la pression et les dynamiques de vols en vous abonnant au **BSV** 

Siège Social : 96 rue des agriculteurs – CS 53270 - 81011 ALBI Cedex 9
Tél : 05 63 48 83 83 Email : accueil@tarn.chambagri.fr

Bulletin rédigé par :
Camille BOURGOIS – 06 69 46 62 53 c.bourgeois@tarn.chambagri.fr
Estelle TIERCELIN – 06 99 21 43 21 e.tiercelin@tarn.chambagri.fr
Maëva COLOMBET – 06 69 45 08 56 m.colombet@tarn.chambagri.fr
Ghislain PERDRIEUX – 06 69 18 30 04 g.perdrieux@tarn.chambagri.fr



Action du plan Écophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la biodiversité », de l'AEAG et du Casdar